

SERVICES DE CONSTRUCTION, D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE

Le secteur des services de construction, d'architecture et d'ingénierie (SCAI) regroupe des entreprises œuvrant à la conception, à la mise en valeur, à la construction et à la réparation d'infrastructures, de logements, d'usines et d'autres installations. Il englobe :

- La construction domiciliaire
- La construction non domiciliaire
- Les services d'ingénierie
- Les services d'architecture
- L'urbanisme
- La promotion immobilière

Ce secteur se distingue par sa capacité de mettre sur pied des initiatives multidisciplinaires alliant des connaissances spécialisées dans le but de créer des projets d'immobilisations. Cette caractéristique lui procure un important avantage pour saisir des occasions d'exportation dont plusieurs autres secteurs de l'économie peuvent profiter.

Principaux enjeux

De nombreuses entreprises sont gênées par les coûts initiaux requis pour participer aux processus d'appels d'offres ouverts à l'échelle internationale et pour établir une présence sur les marchés mondiaux.

Les entreprises désireuses d'obtenir des contrats dans le domaine des projets d'immobilisations éprouvent des difficultés à obtenir des prêts et des fonds d'investissement et à monter les dossiers financiers nécessaires. Le financement, le cautionnement, les garanties d'achèvement, l'assurance et les services juridiques sont souvent introuvables au Canada et doivent être obtenus à l'étranger. Les entreprises du secteur font valoir qu'elles pourraient être plus nombreuses à se lancer sur la scène internationale et à participer à des coentreprises et autres genres de partenariats si elles étaient en mesure de fournir des garanties financières davantage comparables à celles de leurs concurrentes et de mettre en commun des ressources qui n'existent que sous forme fragmentée sur le marché canadien.

Des « entreprises virtuelles » capables de mener à bien des travaux précis sont nécessaires pour tirer parti au maximum de la tendance actuelle en faveur des mandats de développement intégral et de la privatisation des projets. Une telle capacité intégrée existe au Canada, mais seulement « à la pièce » alors qu'une approche en équipe s'impose dans ces domaines.

La qualité des projets d'immobilisations réalisés au Canada doit être mise en valeur plus efficacement à l'étranger. Pour tirer parti des réussites canadiennes du secteur des services-conseils et des services techniques, il faudrait mieux repérer les occasions en aval pour les fabricants canadiens et les fournisseurs des grands travaux et systèmes.

Les petites et moyennes entreprises (PME), surtout, sont rarement au courant des grands projets que convoitent les entreprises de plus grande taille, alors qu'elles pourraient en profiter en tant que partenaires ou fournisseurs.

Les entreprises canadiennes mettent souvent beaucoup plus de temps que leurs concurrentes étrangères à cerner les marchés naissants et à s'y lancer. Nombre d'entre elles ne sont pas bien informées des possibilités d'exportation ou ne connaissent pas encore les services et les programmes qui pourraient les aider à renforcer leur capacité d'exportation et soutenir leurs efforts de promotion.

Enfin, l'accès aux marchés est souvent entravé au niveau local par les règlements, les exigences en matière d'accréditation technique et professionnelle, les normes sur les produits et les processus d'approbation.

Orientation stratégique

Les initiatives suivantes seront prises afin d'améliorer les exportations du secteur des services de construction, d'architecture et d'ingénierie dans son ensemble.

Dans la mise en œuvre de la stratégie du secteur des SCAI, une attention particulière sera accordée à la collaboration et la coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'avec les diverses associations industrielles d'envergure nationale, régionale et provinciale qui représentent les intérêts de ce secteur. Il sera aussi nécessaire d'établir des objectifs plus précis à l'égard de la stratégie de promotion du commerce international et de déterminer des mesures efficaces d'évaluation des résultats.

Occasions de projets collectifs

Pour exploiter au maximum les possibilités du secteur au chapitre des exportations, il faut miser davantage sur ses forces collectives dans la réalisation de travaux intégrés. Les domaines prometteurs sont les suivants :

- aménagement urbain intégré / villes nouvelles ;
- aéroports;
- projets de génération d'électricité;
- cliniques médicales / hôpitaux;
- lieux de villégiature / hôtels / installations touristiques intégrées;
- complexes d'enseignement;
- réseaux de transports (transport ferroviaire, transport urbain, routes, ports);
- usines et installations de transformation des ressources.

Financement

La réussite future du secteur des SCAI dans le domaine des exportations exige un effort plus soutenu pour résoudre les problèmes de financement des projets d'immobilisations et pour renforcer les liens avec les sources de financement au Canada et à l'étranger. Les aspects prioritaires sont les suivants :

- exploration des capacités des institutions financières canadiennes, notamment celles des sociétés d'assurance et des caisses de retraite, afin de renforcer leur rôle dans les domaines du financement à long terme, des garanties et des facilités de cautionnement et d'assurance requis pour décrocher des projets internationaux (Industrie Canada [IC], ministère des Finances du Canada, SEE [Société pour l'expansion des exportations], associations, provinces);

- amélioration du ciblage et de la coordination des programmes et services offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux à l'appui des entreprises canadiennes intéressées par des projets particuliers à l'étranger (IC, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international [MAECI], Agence canadienne de développement international [ACDI], SEE, Chambre de commerce du Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL], provinces);
- amélioration de l'échange d'information relative aux sources de financement tant canadiennes qu'étrangères (IC, MAECI, SEE, provinces);
- soutien des initiatives nationales visant à élargir le savoir-faire en développement et en financement de projets, en particulier dans le cas des projets de type construction-exploitation-transfert (IC, MAECI, SEE).

Fournisseurs

En ce qui concerne les fournisseurs, les mesures s'appuieront sur les initiatives déjà entreprises aux paliers fédéral et provincial ainsi que par les associations et seront centrées sur les activités suivantes :

- améliorer le degré de préparation des PME du secteur au moyen de programmes de sensibilisation des associations industrielles, d'ateliers, de séminaires, de cours de formation structurés, de l'élaboration et de la diffusion de guides pratiques, etc. (IC, MAECI, SCHL, associations, provinces);
- appuyer les échanges et les réseaux formels et informels — articulés, le plus possible, autour de possibilités de projets intégrés — parmi les membres du secteur (IC, MAECI, associations);
- favoriser la formation des partenariats et des consortiums nécessaires à l'obtention de projets intégrés comme la conception-construction, les projets clés en main et les projets de type construction-exploitation-transfert (IC, MAECI, associations, provinces);
- encourager les entreprises, en particulier les PME, à créer des réseaux dans le cadre de la Coalition canadienne de réseaux d'entreprises (CCRE), qui est administrée par la Chambre de commerce du Canada et qui vise à rehausser la compétitivité internationale des PME (IC, associations);